

Dmo P. Pelletier	Séminaire Québec	827-829-820 qrt St-Roch	Mortgage	Wallor Blue	E. G. Lucke	Sherbrooke	4900
Dmo W. Dubé	Aug. Labrecque	1508 qrt J. Cartier	Transport	Exécut. A. Taylor	Corp. Bishops College	Lennoxville	1000
Z. Charron	Dmo A. Babin	3012 qrt du Palais	Test. codicille	Malcolm Ross	decl. accompagnant le même	Sherbrooke	9000
F. Ed. Falardeau	Vve N. Lamontagne	160-313 Ste-Foye	Vente	J. J. Grillich et al	J. Lemaire	Sherbrooke	1
L. Canne dit Marquis	Sémin. Québec	2120-2127-2163-2173 et 2173A St-Sauveur	Procuration	Dmo F. A. Dawson	W. A. Hale		
Hérit. feu J. Chouinard	John Nelson	2209 qrt Champlain	Quittance	Exécut. Hon. E. Hale	A. Ward		2500
N. Dam. Légaré	Soc. construction	2132-2221 qrt St-Pierre 3443 qrt St-Jean	Hypothèque	Alfred Ward	Dlle A. Dawson	Ascot	2300
			Vente	Evans Baird	W. A. Buzzell	Orford	40
				A. H. Foss	D. D. Pearce	Sherbrooke	75
				J. A. Hoyth			800
				C. H. Fletcher			1
Ces. de droits	J. Marcoux et al	Chs Marcoux 360-400-441-408-474-1135	Ratification de	vte. D. Hynderman	D. Rousseau	pas ses enfants	
Transport	W. Laframboise	Chs T. Rouleau de ses droits réméré	Vente	Chs Patten	Geo. Murch	Sherbrook	700
Succeslion	Peter Ruthven	Bernard Leonard 2793 qrt St-Louis	Quittance	Andrew Steele	Dmo Anderson		
Trans. droits	succ. J. D. E. Drolet	Vve La A. Drolet 335-890 qrt St-Roch	Vente	L. D. St-Laurent	J. Fréchette et al	Sherbrooke	600
Cession	A. F. Larue et al	Roger Larue de tous droits de feu Geo. A. E. Larue 3435-30-132-133 subdiv. lot 4437 qrt Montcalm	Mortgage	G. Fréchette et al	E. J. Tétu		1200
		& lots 193-194-195-196-197-22-233-234-235-236-237-238-239 subdiv. du lot 98 paroisse N. D. de Québec	Vente	H. Daquette	J. Fréchette		1000
		A. G. Toumangeau et al Nicolas Trudel 13-14-15 subdiv. du lot 234-c de St-Sauveur et de leurs droits sur le lot 24 subdiv. du dit lot 234-c St-Sauveur	Quittance	Alfred Noël	E. J. Tétu	Ascot	375
Transport	Jos. Ed. Bedard	Dlle P. Beaudry d'un montant de par Edouard Guillot 844-800-930 934-1033-1313-1330-1434 partie 1400 Beauport	Vente	Dmo H. C. Cabana	D. Plante	Sherbrooke	214
				Damase Plante	E. J. Tétu		200
				Dr F. Paré			1400
				Jos. L. Terrill	C. H. Fletcher		50
				O. St-Pierre	Long Bros & Co		
Création de rente viag.	A. G. Belleau	Vve R. G. Belleau et al A. G. Belleau 119-123 Ste-Foye	Quittance	Résignation de fidél. comm.	A. D. Nicolls au cont. de mariage du Révd. Benj. Watkins & A. N. John-on.		
Conventions	Vve R. G. Belleau et al A. G. Belleau	119-123 Ste-Foye	Echange	Hon. J. McIntosh et al	C. O. Paterson	Waterville	
Transport	Soc. Prêts	E. D. Sewell d'un montant du par Dmo J. C. Rame 1624-1625 qrt J. Cartier	Hypothèque	Thos. Long	H. Ingram	Sherbrooke	1000
			Vente	Onésime Donais	C. Bernier		1700
			Hypothèque	Louis Luc	Benj. Rising	Ascot	525
			Renonciation	P. E. Caron	Exéc. G. Caron		
				Dmo Provandlé née Caron			
TÉMISCOUATA							
Vente	Vve Alex. Lortie	Dmo J. B. Imbeau Ste-Flavie	Vente	Alfred Chassé	G. A. Binet	St Arsène	350
"	F. X. Lavoie	Jos. Vaillancourt Ste-Cécile	Vto à réméré	Je m Gagnon	T. P. Pelletier	Bégon	141.00
Vto à réméré	Pierre Labbé	Séverin Thibault St-Valérie	Transport	D. de A. Watters et al	A. Gaborry ès-q	Cacouna	
Vente	Abel Soucy	Pierre Labbé " "	Donation	O. t. Perreault	A. Perreault	St-Modeste	
"	Lazare Turcotte	Alexis Bouillon Ste-Cécile	Vente	N. G. Pelletier	J. D. Gilmour	Fraserville	
"	Le. Nap. Côté	John S. Archibald St-Mathieu	Obligation	Jules Lévesque	H. J. Sirois	Cacouna	55
Donation	Auguste Bigot	Thomas Bélanger St-Octave	Quittance	Dmo L. P. Chaloult	A. E. Talbot et al	Fraserville	
"	Pierre Lavoie	Alph. Lavoie St-Valérien	Obligation	J. Roux fils ès-q	Jos. Roux	St-Eloi	261
Obligation	Dydine Tremblay	D. Tremblay fils Ste-Cécile	Vente	Louis Lévesque	Dlle L. Ouellet	T. Pistoles	140
"	L. Jaq. Langis	Théoph. Marquis Rimouski	"	Achille Gagnon	Ed. Hudon	Dumers	590
"	Ad. Gasp. Dion	A. Chamberland St-Fabien	Obligation	Achille Ouellet	Paul Grandbois	St-Louis H. Ha 127	
"	Vve Et. Piquet	Joseph Roy St-Anaclet	Quittance	Mig. Lévesque	Octave Landry		
"	Jean Bte Pineau	Auguste Tessier N. D. Sacré-Cœur	Obligation	Paul Ouellet	Jos. Roux	T. Pistoles	443.75
Mariage	D. Tromblay fils	Clairin Beaulieu St-Valérien	Vto mob. à réméré	J. Lafont et ux T. P. Pelletier		Bégon	200
"	Nap. Gagné	Marie A. A. Gagné St-Anaclet	Donation	Dmo W. Haywaet et al Corp. Arch. Cath. romain de Qué.		bee Fraserville	
Quittance	C. E. L. Dionne	Félix Ouellet St-Octave	Obligation	Vve J. Pettigrew	Jacques Thériault	St-Eloi	760
"	Auguste Tessier	Pierr. Coulombe St-Fabien	Vente	Ed. Thibault	Ed. Boucher	N.D. Portage	1800
"	Damien Michaud	A. guste Bigot St-Mathieu	Jugement	T. P. Pelletier	Martial Ouellet	Bégon	95
"	Maj. Rousseau		Marriage	Jo. N. Anett	Dlle M. H. Ouellet		
SHERBROOKE							
Mortgage	J. A. Elie M. D.	Michel Goëtz Sherbrooke	Testament	J. B. Lacerte	Theo. Lemire		
Quittance	Crédit Foncier	J. A. Elie M. D. " "	Obligation	O. V. cent dit Mahon	Isaie Lemay 343-349 St-Barnab		
Tutelle	enfants mineurs	" "	Ct. mariage	Cyrl. Lemay	Marie D. Lambert		
Vente	British Am. Land Co	Jos. Denery " "	Vente	Adol. de Lesieur	Dlle E. Bourassa		
Curatelle	J. P. Royer & R. R. Burrage	curateur conjoint E. J. Gendron Sherbrooke	"	T. E. Norman	Sov. Marcouiller 15a 15b 'er rang S. E. W.		
Ordre de vente	Juge C. S. St-François	Curateur Suc. Jules Gendron Sherbrooke	Testamen	Michel Bourassa	Jos. Giguère	213 St-Barnabé	
Quittance	Mme J. Gendron	Succ. J. Gendron " "	Déclarati	Ant. Desaulnier	Léon Desaulnier		
Transport	C. H. Fletcher	E. J. Tétu Sherbrooke	Avis sou	Léon Desaulnier	suc. A. Desaulniers		
Vente	Cur. succ. de J. Gendron	Mme O. Gendron et al Sherbk. 15		Jag priv: J. A. Frigon	concernant succ. J. G. A. Frigon dé-		
Testament	Mme A. Boislard née Goulet	et déclaration accompagnant le même Sherbrooke			stant lot 1125 T. Rivière étant le seul immanable trans-		

RECETTES DIVERSES

PROCÉDÉ POUR PERCER LES OBJETS EN
ACIER TREMPÉ

Voici, d'après le *Praktische Maschinen* constructeur, un procédé pratique pour percer les objets en acier trempé. Ce cas se présente souvent dans l'industrie, et les meilleurs forêts s'y émoussent fréquemment au désespoir des praticiens.

On fait usage d'un foret en acier fondu au creuset, assez court et très fort, dont la pointe est chauffée lentement jusqu'au rouge cerise, après quoi on en retire la scorie qui pourrait y adhérer éventuellement, et l'on trempe la pointe seulement dans du mercure. Ensuite on laisse le foret tout entier se refroidir dans l'eau. On n'a pas besoin de recuire le foret après l'opération.

MOYEN DE RENDRE LE CHAUME ININFLAM-
MABLE

Malgré les progrès de la construction, le chaume continue à être particulièrement employé, dans les campagnes, pour la couverture des habitations rurales. On l'a, en effet, sous la main, et c'est le mode de couverture économique et éternelle par excellence. Mais il présente, au point de vue de l'incendie, des dangers continus. La *Hauern Zeitung*, de Carinthie, pense que l'on pourrait continuer à en faire usage et, en même temps, lui donner de l'insensibilité aux actions atmosphériques, par le procédé de préservation suivant :

On laisse séjourner pendant dix à douze heures les chaumes qui doivent être employés à la confection des toits, dans une solution de silicate à 5-10o Baumé; on les retire ensuite et on les laisse égout-

ter; quand ils sont secs, on les plonge dans une solution à 3o Baumé de chlorure de calcium, de chlorure de magnésium et de chlorure d'ammonium; on les y laisse pendant quatre à six heures et, après un nouvel égouttage et séchage, ils sont prêts pour l'emploi. Les chaumes ainsi silicatés sont, paraît-il, complètement à l'épreuve de la flamme.

Bien que ce procédé repose sur l'emploi d'un produit chimique, comme ce produit, c'est-à-dire le verre soluble, se vend couramment partout, à un prix abordable, dans le commerce, il y a là une indication qui ne paraît pas être sans utilité.

Nous avons cette semaine le pénible devoir d'annoncer la mort de M. Owen Murphy, ancien maire de Québec, ancien député, l'une des figures en vogue dans les affaires à Québec.